

Depuis les municipales de 2020, que reste-t-il du programme de la majorité ? Un « choc d'investissement » sorti du chapeau en 2023 que l'on peut renommer « choc d'endettement » mais surtout, de nombreux projets qui n'ont jamais vu le jour : la reconquête de la pointe nord de l'île d'Yonne, la passerelle piétons-vélos au-dessus de l'Yonne, le bureau d'aide aux associations, les 20 km de pistes cyclables sécurisées, l'aide aux jeunes étudiants (prime 1ère alternance, financement de la carte SNCF), l'extension de l'école multisport aux 4-6 ans, etc. À cela, s'ajoute une mauvaise gestion du parc immobilier avec des ventes à perte pour un immeuble situé au 48 Grande Rue et l'école

Sainte Paule, la mise à disposition gracieuse à la CAGS de l'espace Henri Sanglier, soit une perte de 600 000 € en 6 ans. On regrette également la coupe dans les services publics de la ville et la hausse de leurs tarifs. Selon nous, ce type de gestion engendre une perte de confiance des électeurs et une défiance envers la démocratie. Heureusement, certains de nos projets ont été repris par la majorité : maison des associations, rénovation du Clos le Roi et végétalisation des cours d'écoles.

Groupe d'opposition Sens Ecologie et Solidarité